

Conseil scientifique de l'ENS ULM

18 JUIN 2018

Projet de procès-verbal

Membres nommés présents :

Stanislas LYONNET, Professeur à l'université Paris Descartes, Président du Conseil
Sergio CILIBERTO, Directeur de recherche au LP-ENS Lyon
Anne EPHRUSSI, Directrice d'unité à l'European Molecular Biology Laboratory d'Heidelberg
Marie-Odile GERMAIN, Conservatrice générale au département des manuscrits BNF
Pierre-Michel MENGER, Professeur au Collège de France, chaire de sociologie du travail créateur

Membres nommés absents :

Daphné BAVELIER, Professeure à l'université de Genève et de Rochester
Thierry COQUAND, Professor at the Computer Science and Engineering Department at University of Gothenburg
Philippe DESCOLA, Professeur au Collège de France, chaire d'anthropologie
Elisabeth GASSIAT, Professeure à l'université Paris Sud
Gretty MIRDAL, Professeure de psychologie à l'université de Copenhague

Membres élus présents :

Pascale ARAUZ-AUBRUN, Ingénieure d'études de recherche et formation
Olivier DEBARRE, Professeur des universités
Jean-Louis HALPERIN, Professeur des universités
Stéphane TOULOUSE, Maître de conférences des universités

Membres élus absents :

Vincent-Mathias GIREL, Maître de conférence des universités

Membres de droit présents :

Marc MEZARD, Directeur de l'École normale supérieure
Frédéric WORMS, Directeur adjoint Lettres
Yves LASZLO, Directeur adjoint Sciences
Emmanuelle SORDET, Directrice de la bibliothèque générale de l'École normale supérieure

Invités permanents :

Dorothée BUTIGIEG, Directrice des études Lettres
Dominique COMBE, Directeur des relations internationales
Laurence CORVELLEC, Directrice générale des services de l'ENS

Représentants des élèves :

Alexis KAISER
Marco MOLARI

Chef de cabinet : Victoire MAYOR

Invités :

Nicolas BAUMARD
Laurent BOPP

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du compte-rendu du dernier Conseil scientifique.....	4
II.	Concours sélection internationale.....	4
III.	Recrutement médecine humanités ^[SEP]	4
IV.	Chaire APHP.....	5
V.	Agrégation en sciences ^[SEP]	5
VI.	Statut de professeur extraordinaire : Professeur Bernevig.....	7
VII.	Focus : Nicolas Baumard ^[SEP]	7
VIII.	Chaire Géosciences ^[SEP]	8
IX.	Certification en anglais (ECLA).....	9
X.	PSL ^[SEP]	10
1.	Résultats Jury Idex.....	10
2.	Masters et programmes gradués.....	11
3.	Intelligence artificielle et données : PRAIRIE.....	11
XI.	Point d'information.....	11
1.	Levée de fonds.....	11
2.	Recrutement d'un enseignant-chercheur en arabe.....	11
3.	Conférence Legrain.....	12

La séance est ouverte à 10 heures.

Les procurations suivantes ont été enregistrées :

- *Vincent-Mathias GIREL à Stéphane TOULOUSE ;*
- *Elisabeth GASSIAT à Yves LASZLO ;*
- *Christian LORENZI à Yves LASZLO ;*
- *Daphné BAVELIER à Stanislas LYONNET ;*
- *Philippe DESCOLA à Stanislas LYONNET.*

I. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil scientifique

Après avoir délibéré, et sous réserve de la prise en compte de la modification apportée en séance à la liste de présence, le Conseil scientifique approuve le procès-verbal du CS du 19 février 2018.

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

II. Concours sélection internationale

Frédéric WORMS explique que le projet de modification concerne le concours de la sélection internationale Lettres.

Jusqu'à présent, les épreuves d'admission comportaient trois écrits (une épreuve généraliste sur la base de documents, une épreuve de spécialité et une épreuve de langue) et deux oraux (un entretien sur le parcours et la motivation et une épreuve de spécialité).

Compte tenu des biais constatés dans l'épreuve écrite généraliste, il est proposé de la supprimer. En effet, si les candidats qui ont effectué leur scolarité dans des filières à la française maîtrisent les codes de cet exercice, les autres sont pénalisés. La place de l'entretien sera, en revanche, renforcée.

Par ailleurs, il est proposé que les candidats ne puissent composer à l'écrit et à l'oral qu'en français et en anglais. Cette évolution avait déjà été réalisée l'an dernier mais, pendant longtemps, ils avaient la possibilité de s'exprimer dans les principales langues européennes, voire en chinois. Les copies devaient donc être traduites avant d'être corrigées et un interprète devait être présent pour les oraux. Un tel dispositif était donc très compliqué à mettre en œuvre. Il n'était en outre pas totalement satisfaisant, puisqu'il ne prenait pas en compte toutes les langues.

III. Recrutement médecine humanités SEP

Frédéric WORMS indique que le programme médecine humanités a mis en place par l'ENS, avec un certain nombre de partenaires, dont Paris V, Paris VII, l'AP-HP, Institut Curie et l'Institut Pasteur. Son financement a été acquis à l'automne 2017.

La Fondation Bettencourt Schueller propose cinq bourses pour des étudiants en médecine, qui suivront à la fois une filière spécifique pour le diplôme de l'Ecole et les enseignements du master d'humanités de leur choix. La scolarité durera trois ans, dont une année en césure des études de médecine.

Il existait quelques inquiétudes sur le vivier mais plus d'une trentaine de candidatures a déjà été reçue, alors que l'échéance a été fixée au 22 juin. L'Ecole a également été contactée par des personnes, étudiants plus avancés dans leur cursus ou médecins, qui souhaiteraient assister à ce programme en auditeur libre.

Marc MEZARD reconnaît que le projet a été finalisé dans des délais très courts. Initialement, il avait été envisagé de le lancer en 2019. Toutefois, le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller étant acquis, il aurait été regrettable de perdre une année. La principale crainte était de ne pas attirer suffisamment de candidats mais celle-ci était manifestement infondée. Le programme a fait l'objet d'articles dans la presse et suscite beaucoup d'intérêt, y compris de la part de personnes qui n'y sont pas éligibles.

Jean-Louis HALPERIN s'enquiert du montant de la bourse.

Marc MEZARD répond que celle-ci s'élève à 1 000 euros sur 36 mois.

Jean-Louis HALPERIN souligne que peu d'étudiants normaliens peuvent bénéficier d'une bourse et demande si d'autres projets sont à l'étude pour accroître leur nombre.

Marc MEZARD confirme que le développement des bourses pour les étudiants normaliens constitue un objectif pour l'Ecole. Il n'est pas possible de couvrir immédiatement l'ensemble du périmètre mais différents dispositifs se mettent en place progressivement. Il s'agit également de l'un des axes de la levée de fonds qui sera prochainement initiée.

Pierre-Michel MENGER demande quelle est la durée d'engagement de la Fondation Bettencourt Schueller.

Frédéric WORMS répond que celle-ci est de cinq ans, soit trois promotions complètes. Une évaluation du dispositif sera menée et, si les résultats s'avèrent concluants, la Fondation Bettencourt Schueller a déjà indiqué qu'elle continuerait à le soutenir, en augmentant éventuellement le nombre de bourses. Ce dernier pourrait être doublé.

Sergio CILIBERTO souhaite avoir des précisions sur les débouchés de ce type de formation.

Frédéric WORMS explique qu'au-delà de l'intérêt intellectuel, il existe un réel besoin institutionnel, pour la présidence de comités d'éthique, d'instances d'évaluation, etc.

Stanislas LYONNET confirme que les nombreux bouleversements que connaît actuellement la médecine font émerger de nouvelles exigences en termes d'enseignement (intelligence artificielle, données en masse, génomique personnalisée...).

IV. Chaire APHP

Frédéric WORMS rappelle qu'une convention a été conclue avec l'APHP concernant la mise en place d'une chaire de philosophie à l'hôpital. Il signale que ce texte va faire l'objet d'un avenant pour accueillir Paris 5 et Paris 7 comme membres. Le processus de recrutement d'un nouveau directeur est également en cours. Ces évolutions devraient permettre de franchir une nouvelle étape dans le développement du projet.

V. Agrégation en sciences^[1]_{SEP}

Yves LASZLO indique que l'Ecole ne propose une préparation à l'agrégation qu'en physique et en chimie. La préparation à l'agrégation de sciences de la terre et de géosciences est désormais assurée à Paris 11. Quant à la préparation à l'agrégation de mathématiques, elle a été supprimée depuis de nombreuses années.

Contrairement aux lettres, l'agrégation n'est pas nécessaire pour obtenir un poste académique en sciences. Elle concerne principalement des étudiants qui souhaitent bénéficier d'une assurance au

cas où ils n'auraient pas d'autres débouchés de carrière, notamment dans le cadre de l'engagement décennal, ou qui ont le projet d'enseigner en classe préparatoire.

En 2015, cinq élèves ont préparé l'agrégation de physique ou de chimie. Ils étaient quatre en 2016 et trois en 2017. Leur nombre est en moyenne de sept par an en prenant également en compte les normaliens étudiants.

Or la préparation de l'agrégation demande des moyens humains importants. Pour la physique, elle a représenté 1 866 heures d'enseignement en 2017, dont 994 heures dispensées au sein de l'Ecole. Elle mobilise six ETP, soit environ 330 000 euros de masse salariale. Elle occupe en outre 1 000 mètres carrés à Montrouge, soit un coût de fonctionnement de 155 000 euros. En ajoutant la dotation de 20 000 euros, l'investissement total s'élève à pratiquement 500 000 euros.

L'ordre de grandeur est identique pour la chimie. La préparation de l'agrégation a représenté 1 075 heures d'enseignement en 2017, dont 927 heures dispensées au sein de l'Ecole. Elle mobilise également six ETP, soit environ 330 000 euros de masse salariale, et occupe 955 mètres carrés à Montrouge, soit un coût de fonctionnement de 148 000 euros. Une dotation de 20 000 euros est également prévue.

Les agrégations de physique et de chimie sont expérimentales. Elles nécessitent donc des personnels techniques, qui s'élèvent à cinq ETP. La masse salariale est de l'ordre de 240 000 euros.

Au total, la préparation de l'agrégation de physique et de chimie mobilise donc 12 ETP d'enseignants-chercheurs, cinq ETP de BIATSS, soit 900 000 euros de masse salariale. Les coûts de fonctionnement atteignent en outre 343 000 euros. Cet investissement est considérable au regard du faible nombre de personnes concernées. Dans la mesure où des alternatives existent, il apparaît injustifiable.

Pour préparer leur agrégation de physique et de chimie, les élèves pourraient rejoindre l'ENS Paris Saclay. Des discussions ont été engagées à ce sujet et le principe est acté. Une autre piste est à l'étude avec Sorbonne Université.

Une baisse des moyens consacrés à la préparation à l'agrégation de physique et de chimie est donc proposée, avec la perspective de cesser cette activité d'ici un ou deux ans au maximum. L'Ecole retrouverait ainsi des marges de manœuvre en sciences pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques, dont le développement des programmes gradués. Compte tenu du faible nombre d'enseignants-chercheurs en sciences, une réallocation des ressources est indispensable.

Jean-Louis HALPERIN demande comment seront réaffectés les cinq ETP de BIATSS.

Yves LASZLO assure qu'il existe des besoins importants de personnels techniques dans les laboratoires. Ils retrouveront donc facilement de nouvelles missions au sein de l'Ecole.

Pierre-Michel MENGER demande si l'ENS Paris Saclay s'engage à mobiliser durablement les moyens nécessaires à la préparation des agrégations de physique et de chimie.

Marc MEZARD ne souhaite pas s'exprimer au nom de cet établissement. Il constate toutefois que la préparation des agrégations de physique et de chimie y concerne un nombre important d'élèves et que celle-ci reste un pilier important du cursus.

Pierre-Michel MENGER s'enquiert des perspectives en ce qui concerne la préparation des agrégations de lettres.

Frédéric WORMS précise que le contexte est très différent et varie selon les disciplines. Dans beaucoup d'entre elles, l'agrégation conserve une place importante. Il est en outre de la responsabilité de l'Ecole de donner aux élèves le plus de moyens possible pour respecter leur engagement décennal. Néanmoins, une réflexion pourra être engagée département par département sur les moyens qui sont consacrés à la préparation dans le cadre de la demande de moyens.

Après avoir délibéré, le Conseil scientifique approuve les évolutions envisagées concernant la préparation de l'agrégation en sciences.

Votants : Pour : Contre : 0 Abstention : 0

VI. Statut de professeur extraordinaire : Professeur Bernevig

Marc MEZARD rappelle que le statut de professeur extraordinaire a été créé en 2013 pour permettre à des personnalités de haut niveau international ayant des interactions fortes avec l'Ecole d'y venir de manière régulière dans le cadre de projets de recherche. Ils ne bénéficient d'aucune rémunération.

Trois personnes bénéficient du statut de professeur extraordinaire. Il est proposé de l'attribuer également à Bogdan Bernevig. Le département de physique, avec qui il entretient des liens étroits, y est favorable.

Anne EPHRUSSI se félicite de cette initiative. Elle souligne que Bogdan Bernevig est jeune et en pleine carrière. Les perspectives de collaborations peuvent donc être importantes.

VII. Focus : Nicolas Baumard

Nicolas BAUMARD indique qu'il a retenu pour cette présentation l'un des aspects de ses recherches qui se situent à l'intersection entre les lettres et les sciences.

Les biologistes ont cherché à expliquer que des organismes identiques génétiquement modulent leur « histoire de vie » en fonction de leur environnement. Des stratégies de développement rapides ou lentes peuvent se mettre en place selon les dangers, l'abondance des ressources, etc.

Depuis une dizaine d'années, beaucoup de travaux ont été menés en sciences du comportement ou en psychologie pour montrer que le cerveau réagissait de manière adaptative à son environnement.

L'objectif des recherches de Nicolas BAUMARD vise à explorer dans quelle mesure les changements de mentalité peuvent être liés à des changements psychologiques, eux-mêmes liés à des changements survenus dans l'environnement. Les économistes essaient de plus en plus de construire des séries temporelles pour quantifier ces évolutions.

Une analyse a ainsi été menée sur les comportements les plus valorisés, à partir d'informations collectées sur Wikipédia dans les biographies de saints. Elle a montré que plus les niveaux de vie deviennent élevés en Europe, plus l'autodiscipline était mise en avant. Un autre exercice a été réalisé sur l'amour romantique à partir d'une étude de la littérature occidentale. Là encore, celle-ci a été effectuée en s'appuyant sur Wikipédia et montre une corrélation avec les niveaux de vie.

Des outils nouveaux ont été développés pour identifier les causalités, en prenant en compte les chocs externes. En l'occurrence, l'apparition de la charrue lourde, qui a révolutionné l'économie en permettant la culture de sols argileux, a été prise comme référence. Il apparaît que celle-ci a provoqué des changements de mentalité dans les régions les plus concernées.

Les travaux qui ont été menés ont associé plusieurs départements, à la fois en lettres et en sciences. L'approche est très interdisciplinaire. Un autre projet est en cours sur l'évolution de la confiance au fil du temps, à partir de l'analyse de portraits.

Sergio CILIBERTO demande s'il existe également un lien avec la génétique.

Nicolas BAUMARD explique qu'avec un matériel génétique identique, le fait de vivre dans des environnements différents aura des conséquences sur les gènes qui vont s'exprimer.

Yves LASZLO demande si des démarches comparables ont été menées dans d'autres cultures, afin de s'assurer que les hypothèses étaient robustes même en dehors du monde occidental.

Nicolas BAUMARD le confirme mais insiste sur le fait que les données sont moins abondantes, notamment dans Wikipédia.

Emmanuelle SORDET souligne que Wikipédia a des biais de représentation, notamment parce que les contributeurs sont essentiellement masculins. Certains contenus font également l'objet de controverses. Il serait donc intéressant d'utiliser également d'autres sources.

Nicolas BAUMARD indique que d'autres bases de données ont été utilisées initialement. Les travaux se sont ensuite focalisés sur Wikipédia, car une forte concordance des résultats avait été constatée. A plus long terme, l'objectif est de travailler directement à partir des œuvres.

Stanislas LYONNET relève que les grandes épidémies sont des chocs externes.

Nicolas BAUMARD note que l'importance de ces chocs dépend aussi de la fragilité de la population. Ce critère est donc difficile à prendre en compte.

Frédéric WORMS rappelle l'enjeu interdisciplinaire majeur de la thèse soutenue et du projet et suggère de créer des liens entre ces travaux de recherche et les SHS dans leur ensemble, au carrefour notamment des deux EUR de PSL et d'accroître de toutes façons l'interdisciplinarité.

Nicolas BAUMARD y répond favorablement.

VIII. Chaire Géosciences^{[L]_{SEP}}

Laurent BOPP indique que le projet de chaire est récent et qu'il fait encore l'objet de discussions.

Initialement, Chanel souhaitait financer de la recherche fondamentale sur des thèmes liant l'océan et le cycle du carbone. Comme beaucoup d'entreprises privées, elle s'interrogeait sur les possibilités de compensation. Or aujourd'hui, celle-ci ne passe que par la plantation d'arbres. L'objectif était donc de réfléchir à d'autres solutions.

L'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère est responsable d'une grande partie du changement climatique. Elle s'explique par la croissance des émissions de carbone liées à la fois à la combustion des réserves fossiles et à déforestation. Suite à un processus physico-chimique, l'océan peut toutefois en capturer une partie importante.

Dans le département de géosciences, une petite équipe travaille sur le cycle du carbone. La chaire qu'il est envisagé de mettre en place s'appuierait sur ses travaux.

L'océan constitue un puits de carbone mais son évolution dans le futur est assez difficile à prévoir. La quantité qui pourra être absorbée dépendra aussi du changement climatique (réchauffement, évolution des courants, etc.). Il existe beaucoup d'incertitudes, qui mériteraient des travaux plus approfondis.

L'acidification de l'océan, due à la captation du carbone, constitue également une thématique de recherche intéressante. La baisse du pH a été documentée depuis quelques années. La modification de la chimie de l'eau de mer a des répercussions importantes sur les organismes. La menace concerne particulièrement les écosystèmes calcifiés, comme le montrent les scénarios du GIEC.

Plusieurs axes de recherche sont envisagés dans le cadre de la chaire. Les travaux porteraient sur l'évolution du puits de carbone océanique, la compensation *via* le fonctionnement des écosystèmes côtiers et l'adaptation de ces derniers à l'acidification.

Les modèles utilisés actuellement pour prévoir l'évolution du puits de carbone océanique ont une très basse résolution spatiale. Ils ne prennent en compte que les grands courants. Or les mouvements à plus petite échelle jouent un rôle important dans le mélange entre l'océan de surface, qui absorbe le carbone, et l'océan de subsurface, où le carbone est stocké. L'objectif serait d'essayer de mieux comprendre ces interactions et de travailler sur de nouvelles données, satellitaires et issues de campagnes en mer.

Les connaissances sur les écosystèmes côtiers sont encore lacunaires. La chaire permettrait de les approfondir, dans une optique de compensation et de compréhension des conséquences de l'acidification. Des expériences de manipulation du pH pourraient être menées *in situ*, notamment pour proposer des méthodes d'aide à l'adaptation.

Jean-Louis HALPERIN demande si des liens sont prévus entre cette future chaire et l'enseignement. Il s'enquiert également des aspects financiers et des éventuels recrutements qui pourraient intervenir.

Laurent BOPP répond qu'aucune relation formelle avec l'enseignement n'est envisagée. Il précise cependant qu'un parcours gradué est en cours de construction entre le département de géosciences et le département de biologie. La chaire s'insérerait dans ce cadre. En ce qui concerne le financement, des discussions restent en cours avec Chanel. Ils devraient toutefois être de l'ordre de 2 millions d'euros sur cinq ans.

Yves LASZLO indique que la chaire serait dirigée par Laurent Bopp, qui s'appuierait sur une petite équipe et sur des recrutements de doctorants et de postdoctorants. Un conseil scientifique externe serait constitué et un comité de suivi contrôlerait chaque année l'utilisation des fonds.

IX. Certification en anglais (ECLA)

Marc MEZARD explique que l'objectif est de permettre à l'ensemble des normaliens d'attester à la fin de leur scolarité d'un niveau d'anglais leur permettant de mener une carrière internationale. La certification reposerait sur le Cambridge English Advanced et serait obligatoire. Une formation spécifique sera organisée par ECLA. Elle se déroulera sur environ 70 heures, réparties entre un et trois semestres selon le niveau des étudiants. Ceux-ci pourront également passer le test directement s'ils sont déjà bilingues.

Cette évolution est portée par l'ensemble des directeurs de département, car elle répond à une nécessité scientifique. Les écoles normales de Lyon et de Saclay se sont déjà engagées dans une telle démarche.

Ce dispositif n'interférera ni avec la formation des anglicistes ni avec la formation dans les autres langues. Un test sera mené dès 2018 sur deux départements, en l'occurrence la physique et le LILA. Des moyens dédiés seront évidemment nécessaires. Une discussion sera engagée sur le sujet dans le cadre du Conseil d'administration.

Pour les étudiants étrangers, Yves LAZSLO signale qu'il est envisagé de mettre en place une certification sur la maîtrise du français. Des alternatives seront également proposées aux étudiants qui ne parviendraient pas à obtenir le Cambridge English Advanced.

Dorothee BUTIGIEG confirme que le recours à d'autres tests devra être envisagé. Elle précise en outre qu'à côté de cette certification, les normaliens devront valider des ECTS de langues. Elle considère que cet objectif est raisonnable.

En ce qui concerne les lettres, Frédéric WORMS se dit également favorable à la préservation d'un équilibre entre la préparation de la certification et les autres enseignements de langues.

X. PSL^[1]_{SEP}

1. Résultats Jury Idex

Marc MEZARD explique que le jury a considéré l'Idex comme étant en voie de confirmation, sans le confirmer pleinement encore. Il a souhaité que le délai soit prolongé de 30 mois. L'objectif est toutefois de mettre fin à cette situation transitoire plus rapidement, en répondant aux quatre demandes qui ont été formulées. L'objectif serait d'aboutir dans le courant du premier semestre 2019.

La première consiste à démontrer de manière plus claire la stratégie unifiée de PSL. Un texte détaillé sera donc produit sur le sujet. Compte tenu des initiatives engagées sur les masters ou les programmes gradués, ce point ne devrait pas poser de difficultés majeures.

Les autres sujets concernent la gouvernance. Le jury souhaite que le président ait le droit d'auditer et d'amender le budget prévisionnel des établissements membres. Le modèle retenu pour la construction de PSL apporte déjà beaucoup de garanties dans ce domaine. Il faudra le démontrer.

Le jury estime en outre que le président devrait avoir un droit de veto sur les propositions de recrutement de professeurs et de chercheurs des établissements membres. Or ce dispositif n'existe pas en France. Seuls les Conseils d'administration restreints disposent d'un tel droit et dans des cas de figure limités. La demande a donc semblé étonnante, d'autant que le jury n'a pas formulé cette exigence pour valider des IDEX d'universités fusionnées. Des discussions ont été engagées sur le sujet avec le ministère. Celui-ci a confirmé qu'aucune dérogation au code de l'éducation n'était envisagée dans ce domaine. Par conséquent, il ne sera probablement pas possible de répondre favorablement au jury. Le cadre juridique ne le permettra pas.

Enfin, le dernier point concerne la signature de tous les diplômes par le président. Ce processus est en cours et ne devrait pas poser de difficultés. Pour les diplômes d'établissement, comme celui de l'Ecole, la signature sera double (directeur d'établissement + président de PSL).

En proposant de constituer une université intégrée disposant d'une personnalité morale mais sans remettre en cause la personnalité morale des établissements, le modèle global était assez original. Le jury ne l'a pas remis en cause, mais il a formulé quelques réserves avant de valider l'IDEX. Celles-ci devraient pouvoir être levées mais elle crée tout de même une certaine asymétrie dans l'espace parisien.

PSL est désormais classée à une place visible parmi les établissements dans un certain nombre de classements internationaux. Elle se situe autour du quarantième rang mondial. Il serait important qu'elle puisse entrer dans le classement de Shanghai mais il n'existe aucune garantie à ce sujet.

Sergio CILIBERTO s'étonne que les exigences du jury puissent varier selon les établissements.

Marc MEZARD confirme que celles-ci ont également varié au cours du temps. Cette situation est assez problématique. En ce qui concerne le veto du président sur les recrutements, la demande n'a été formulée qu'à PSL et à Paris Saclay.

2. Masters et programmes gradués

Marc MEZARD souligne que l'une des originalités du modèle de PSL est de renforcer les liens entre l'enseignement et la recherche. Deux EUR ont déjà été validées. D'autres projets sont en cours.

Frédéric WORMS précise que la situation de l'EHESS a dû être prise en compte. N'étant plus membre elle n'est plus opératrice ni porteuse de masters PSL. Le master de philosophie n'est pas en remis en cause. Quant aux autres masters communs ils sont co-accrédités avec l'EHESS. L'ENS sera par ailleurs opérateur d'un grand master sur les humanités, avec un tronc commun et des formations transversales.

En sciences, Yves LAZSLO explique que l'objectif est de créer des programmes gradués larges mais qui reposent sur la cartographie des masters. Ils ont changé la vision des EUR présentés dans le précédent appel d'offres. Ils intègrent les masters et les doctorats et constituent de véritables parcours de formation par la recherche. Des discussions sont en cours sur l'informatique et les mathématiques, afin de mettre en place des projets dépassant le cadre de PSL. A ce stade, elles n'ont pas encore abouti.

Les masters et programmes gradués sont présentés au Conseil scientifique.

Jean-Louis HALPERIN souligne que la question des relations avec l'EHESS est une source de préoccupation dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Pierre-Michel MENGER reconnaît que les mécanismes de fonctionnement de PSL sont complexes mais regrette que la présentation qui a été faite lors de l'Assemblée générale de l'EHESS n'ait pas été totalement honnête et volontairement négative.

3. Intelligence artificielle et données : PRAIRIE

L'examen de ce point est reporté.

XI. Point d'information

1. Levée de fonds

Marc MEZARD indique qu'il y a un an et demi, la réalisation d'une étude a été confiée au cabinet More sur l'organisation d'une levée de fonds. Les conclusions sont très positives, aussi bien en interne qu'auprès des personnalités externes qui ont été interrogées. Il existe un réel attachement des anciens élèves à l'Ecole. Celle-ci dispose d'une image très positive. Le potentiel apparaît donc réel.

La démarche de levée de fonds a été validée par le Conseil d'administration de la Fondation et de l'Ecole. Ces ressources supplémentaires permettront à la fois d'effectuer des recrutements dans le cadre de chaires, de financer des projets immobiliers, notamment la rénovation des bâtiments historiques, et de proposer des bourses étudiantes.

2. Recrutement d'un enseignant-chercheur en arabe

Marc MEZARD rappelle qu'un accord devait être trouvé entre ECLA et le LILA sur le recrutement d'un enseignant-chercheur en arabe.

Frédéric WORMS indique que les discussions n'ont pas encore abouti. Elles se poursuivent néanmoins. Une réflexion est notamment en cours sur le profil le mieux adapté. L'objectif est de trouver un compromis acceptable par tous.

Jean-Louis HALPERIN signale que si un recrutement de professeur n'était pas possible, un poste de maître de conférences serait envisageable. Une extension de la chaire Moyen-Orient ne semble, en revanche, pas souhaitable.

Frédéric WORMS souligne que différents niveaux de recrutement sont envisagés de manière indépendante de la chaire Moyen-Orient. Celle-ci ne permettrait pas de répondre aux besoins d'ECLA. Le budget actuel de vacations montre que ceux-ci sont importants.

3. Conférence Legrain

Marc MEZARD annonce que la conférence Legrain aura pour thème « intelligence artificielle et cognition », avec un grand débat organisé dans les locaux de l'Ecole le 5 juillet.

La séance est levée à 13 heures 30.